Image not found or type unknown

dossier banque de france recevable , mais la banque préléve

Par **cacahuette0408**, le **01/05/2011** à **19:16**

Bonjour,

Suite à une recevabilité de mon dossier de surendettement du 05/04/11 ma banque avait ouvert un autre compte pour y mettre mon découvert qui fait partie du cadre B de France, et la aujourd'hui je m'aperçois que la banque ma prélevé 600 e sans me le signaler , pour le mettre sur ce fameux compte pour qu'il puisse être a 0e.
Je me retrouver avec rien, alors que hier je suis allée à la banque est j'avais toute ma somme.
Je suis désespérer que malgré la lois la banque ce permets ceci.
Aider moi!!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés